

COMPETENCES DISCIPLINAIRES (C.D) et COMPETENCES TERMINALES (C.T.)

AU COURS DE RELIGION.

Remarques préliminaires :

- *compétence* signifie :
 - 1°) que l'élève sera capable de réinvestir ses connaissances dans des contextes réels ;
 - 2°) que le professeur justifie la démarche proposée pour motiver les élèves.
- *disciplinaire* signifie que le professeur vise à instruire et à qualifier : favoriser la maîtrise puis le réinvestissement dans des expériences et des questionnements de la vie.

1. Les C.D. viennent s'exercer dans le travail d'apprentissage des C.T., spécialement des 2^e et 3^e :

Compétences terminales

Compétences disciplinaires

1. Formuler une question d'existence
2. **Elargir à la culture :**
 3. Pratiquer l'analyse historique
 4. Interroger et se laisser interroger par les sciences et les sciences humaines
 5. Pratiquer le questionnement philosophique
 6. Discerner les registres de réalité et de langage
 10. Explorer et décrypter différentes formes d'expression littéraire et artistique
 11. Discerner et analyser la dimension sociale de vie humaine.
3. **Comprendre le Christianisme :**
 1. Lire et analyser les textes bibliques
 2. Décoder le mode de relation au religieux
 7. Expliciter le sens des symboles et des rites
 8. Construire une argumentation éthique
 9. Pratiquer le dialogue œcuménique, interreligieux et interconvictionnel.
4. Organiser une synthèse porteuse de sens
5. Communiquer.

N.B. Quelques avis des rédacteurs du *Programme* :

- « Les C.D. sont *le cœur* du Programme, mais avec les C.T. qui en sont *la tête* ! »
- « On peut voir les C.D. dans d'autres cours, mais si on ne fait pas cela au cours de Religion, on rate quelque chose de très important. »
- « On a **subordonné** les C.D. aux Compétences *transversales* : là, elles sont très proches des autres disciplines. »
- « Les compétences sont **au service de la vie**, et non l'inverse. Mais elles rendent les objectifs du cours plus clairs, le cours de Religion plus crédible. »

2. Pour bien comprendre la logique du *Programme*.

- 2.1. La promotion des compétences est de **rendre les élèves acteurs**, de les motiver davantage. Elle ne s'oppose en rien à la valorisation des connaissances et elle en a d'ailleurs besoin.

/...

.../

2.2. Pour qu'une compétence soit acquise, il faudra **planifier son exercice** de manière progressive et répétée.

2.3. **Evaluer le niveau de maîtrise** d'une compétence est complexe, car l'Enseignant doit se prononcer -non sur un résultat précis-, mais sur la capacité d'un élève à mobiliser des ressources pour réaliser avec succès les tâches dans une ou plusieurs situations données.

3. Quelques conseils aux Professeurs.

3.1. Il est utile de prendre connaissance du *Programme de Religion* pour l'Enseignement Fondamental, pour **vérifier les C.D. déjà travaillées en Primaires** (voir H. DERROITTE, op. cit., pp. 149-152).

3.2. Il vaut mieux lire les pages du *Programme* du Secondaire consacrées aux C.D. à partir des **tableaux des pp. 25 à 31**, plutôt que dans le texte des pp. 16 à 24 : plus lisibles, plus **succincts** ; ils indiquent la **progressivité** dans les niveaux de maîtrise ; ils intègrent C.D. et C.T. ; ils distinguent les types d'Enseignement.

3.3. *Lire et analyser les textes bibliques* vient en tête des C.D., invitant par là à travailler de manière rigoureuse la Bible en classe.

3.4. Pour une **mise en œuvre** des C.D., utiliser les **fiches du site** <http://www.segec.be/documents/fesec/secteurs/religion/outiltachesreligion260906.pdf>
Elles contiennent des conseils précieux pour travailler les compétences en classe et des balises pour les évaluer.

(D'après le *Programme*, édition 2008, p. 15 et 25-31 ; Henri DERROITTE, « Donner cours de Religion Catholique, Comprendre le *Programme* du Secondaire », Editions De Boeck et *Lumen Vitae*, Bruxelles, 2009, pp. 143-156).